

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-228 du 26 septembre 1977

chargeant le Camarade Issifou
BOURAIMA, Ministre de la Santé Pu-
blique, de l'intérin du Camarade
Adolphe BIAOU, Ministre de la Fonc-
tion Publique et du Travail pour
compter du 25 Septembre 1977.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin,
VU le Décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement
VU le Décret N° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
membres du Gouvernement ;

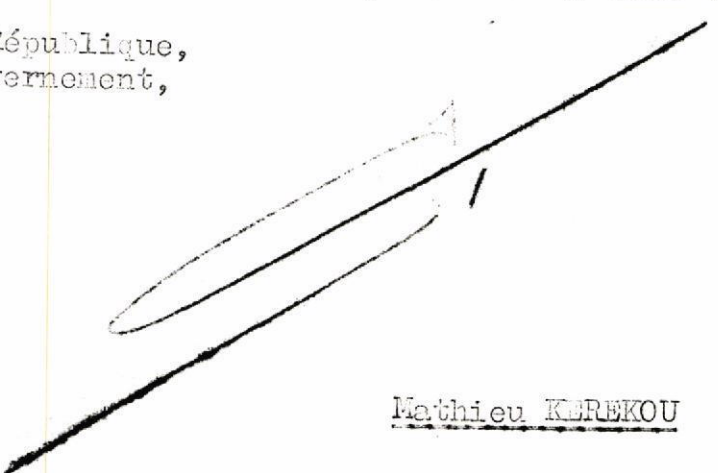
D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Pour compter du 25 Septembre 1977, le Camarade Issifou
BOURAIMA, Ministre de la Santé Publique, assurera l'intérin du Camarade
Ministre de la Fonction Publique et du Travail, pendant l'absence du
Camarade Adolphe BIAOU.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.--

Fait à COTONOU, le 26 septembre 1977

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SPD 2 SGG 4 MPSCAE-ME 6 autres Ministères 13
DPE-DGAJL-INSAB 6 IGE (IA 2 IF 2) UNB-FASJEP-BN 6 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 JORPB 1.--